



Procès-verbal de l'assemblée générale de RELAIS du 8 avril 2003

1. Procès verbal de l'assemblée précédente (20 mars 2002) : Approuvé.

2. La présidente commente le Rapport d'activité et de gestion.
 - Afin d'améliorer l'écoute et l'accueil des proches, aussi bien individuellement qu'en groupe, le comité a voulu former une équipe compétente dans ce domaine. Dans cette optique plusieurs membres du comité ont suivi une séminaire au début de l'année animé par des responsables de l'association nationale française de familles, UNAFAM. Le séminaire était organisé par RELAIS à Genève, et des représentants de plusieurs associations romandes et de France voisine de proches y ont assisté également. Plus tard, quatre membres du comité ont participé à une formation à l'écoute animée par La Main Tendue.
 - Constatant que la participation au Groupe de Soutien se composait d'un « noyau » de participants réguliers mais aussi de proches qui venaient une ou deux fois pour « disparaître » ensuite, le comité cherchait à dynamiser le Groupe. Après avoir répertorié les thèmes qui revenaient souvent, il a rajouté aux séances d'échanges entre proches (groupes de paroles) des séances à thèmes avec des intervenants extérieurs au rythme d'une fois sur deux réunions. Ces séances ont eu une fréquentation plus importante ; le comité en a conclu que l'expérience valait la peine de poursuivre.
 - Le comité a poursuivi ses rencontres régulières à Belle-Idée avec le Département de psychiatrie. L'idée lancée par RELAIS d'une équipe mobile de soins a été accueillie avec beaucoup d'intérêt par le DP ; le professeur Ferrero a indiqué qu'il verrait bien la mise sur pied d'un tel service.
 - Dans le cadre du GREPSY, RELAIS a collaboré avec Pro Mente Sana sur la rédaction d'une plaquette sur les possibilités de travail, d'occupation et d'hébergement à Genève pour personnes souffrant de troubles psychiques. La plaquette est en train d'être finalisée.
 - Le « Petit guide à l'intention des proches de personnes hospitalisées pour la première fois » (vérifier titre) publié par RELAIS en collaboration avec le DP a

été traduit en allemand, portugais, espagnol et albanais. Il semble qu'il est bien utilisé. Le GRAAP a ensuite publié quelque chose de semblable.

- Afin de pouvoir offrir une bonne documentation aux proches, le comité a visionné plusieurs films au sujet de la maladie psychique dans l'idée d'éditer une synthèse. Ce travail n'a pas été terminé.

3. Le trésorier présente les comptes 2002 et a répondu à quelques questions sur :

- l'origine de la subvention de CHF 10'000
- la façon de montrer certains dons (de la Loterie romande et du Fonds Migros) dans le bilan
- l'augmentation du loyer

Il explique que la vérification des compte de l'association se fait par des fiduciaires, Coste & Dupont, moyennant un petit honoraire.

4. Approbation du rapport d'activités, du bilan et des comptes : Approuvés.

5. Parlant au nom du comité sortant, la présidente dit qu'il a rencontré des membres de RELAIS très critiques de son action. Cette rencontre a révélé l'existence de profondes divisions. A cause de ces divisions, trois membres du comité sortant ont décidés de ne pas se représenter à la réélection. La décision n'a pas été prise de gaité de cœur ; non moins parce qu'ils auraient aimé mener à bon port plusieurs projets. Elle remercie tous ceux qui ont soutenu ce comité pendant plusieurs années et conclut : « Notre vœu le plus cher est que le proches puissent faire face aux difficultés qu'ils confrontent ».

A la question « Quelles étaient ces divergeances ? » la présidente répond que le RELAIS est une association de bénévoles, et que « Nous ne sommes pas ici pour polémiquer. » Elle affirme aussi que la décision des trois membres du comité de ne pas se représenter est inéluctable.

Mme A. Zinder de Pro Mente Sana remercie le comité sortant pour son travail qui a réussi à transmettre au public et à la psychiatrie un écho des préoccupations des proches. Elle souhaite qu'il y aura une suivie des projets entrepris.

6. Election

- Du vérificateur des comptes : Le trésorier sortant le qualifie d'indépendant, d'efficace, d'impartial et de professionnel. Il est réélu à l'unanimité.

- Le trésorier propose que l'élection du nouveau comité se fasse en bloc. La proposition est acceptée.

- ? précise que deux anciens membres du comité, Mme Y. Alleman and M. M.

Bajettini, se représentent à l'élection.

- M. J. Dambron prend la parole pour expliquer ... (voir texte de Jean).
- l'assemblée élit les 10 candidats à l'élection au comité de RELAIS (? « oui » et deux abstentions).

7. Divers

Pas d'autres propositions.

M. Dambron remercie les membres de l'association pour leur confiance, et promet que le nouveau comité fera de son mieux pour la mériter.